

INFOS PRATIQUES

**LES PUBLICATIONS
JURIDIQUES**



Chambre de Métiers d'Alsace

Guidesp. 4

L'artisan débutant
L'artisan locataire
La SARL
Problèmes juridiques

Dossiers techniques

Emploip. 5
Artisanat.....p. 7
Contrats-Contentieuxp. 8
Fiscalp. 8
Groupements.....p. 9
Accès au marchép. 11
Autres publicationsp. 12
Où se procurer ces publicationsp. 13

GUIDES

L'artisan débutant

Ce guide remis gratuitement à tout candidat à la création d'entreprise décrit notamment :

- les démarches administratives à entreprendre,
- certains aspects du statut fiscal et social du créateur,
- les droits et obligations qu'entraîne l'exploitation d'une entreprise (obligations comptables, etc...)

L'artisan locataire

Ce guide attire l'attention de l'artisan sur un certain nombre de règles juridiques qui régissent les baux commerciaux.

Il précise les précautions à prendre pour bénéficier pleinement de la protection que la loi accorde au commerçant ou à l'artisan qui n'est pas propriétaire de ses locaux professionnels.

Ce qu'il faut savoir pour créer une SARL

Ce guide aborde les principales questions que se pose l'artisan qui souhaite « passer en société » : statut fiscal et social, coût, sort du conjoint actif dans l'entreprise, formalités...

Problèmes juridiques

Ce guide traite d'un certain nombre de questions d'ordre « commercial » qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne de l'artisan. Toutes tournent autour de la même interrogation : comment se constituer de « bonnes créances » ?

DOSSIERS TECHNIQUES

EMPLOI

E2 – Le groupement d’employeurs sous forme d’association

La loi du 25 juillet 1985 permet aux employeurs de se constituer en association afin d’embaucher des salariés qui seront mis à la disposition des membres de celle-ci.

Le dossier technique (23 pages) :

- expose le cadre légal dans lequel un tel groupement peut fonctionner,
- indique les démarches à effectuer,
- propose un statut-type et un règlement intérieur pour un tel groupement.

E3 – Le VRP et l’agent commercial

Ce dossier de 30 pages répond à l’essentiel des questions qui peuvent se poser à l’occasion de l’engagement d’un VRP ou d’un agent commercial, à savoir :

- définition et conditions d’application des deux statuts
- effets attachés à ces derniers,
- rupture des contrats,
- modèles de contrats.

E12 – Quand et comment conclure un contrat de travail à durée déterminée ?

- Comment établir un tel contrat ?
- Peut-il être renouvelé ?
- L’indemnité de fin de contrat est-elle due dans tous les cas ?

Le dossier technique (28 pages) répond à vos questions.

Il comporte plusieurs exemples de contrats, correspondant aux différentes hypothèses prévues par la loi.

E14 – Les formalités liées à l’embauche

L’embauchage, comme le licenciement du personnel d’une entreprise, est soumis à des formalités qu’il est parfois dangereux d’ignorer.

Le dossier technique (20 pages) constitue un rappel de ces formalités.

Vous y trouverez également un modèle de contrat de travail et une liste d’adresses utiles.

E18 – Intéressement, participation et épargne salariale

La loi n° 2001-152 sur l'épargne salariale a adapté les textes existant en matière d'intéressement, de participation et d'épargne salariale. Elle a créé deux nouveaux outils d'épargne salariale, le plan d'épargne interentreprises (PEI) et le plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) destiné à favoriser l'épargne à long terme (10 ans) des salariés.

Le dossier technique (28 pages) donne des explications sur ces différentes possibilités.

Il propose un modèle de contrat d'intéressement.

En annexe : les textes applicables

E22 – Les formalités du licenciement pour motif personnel

Le licenciement d'un salarié est un acte grave. Il l'est non seulement pour le salarié, mais également pour l'employeur qui risque de tomber dans les « pièges » d'une réglementation tatillonne.

Le dossier technique (16 pages) devrait vous permettre d'y échapper. Il contient également un certain nombre de modèles d'actes pouvant vous être utiles.

E23 – Les formalités du licenciement pour motif économique

Le licenciement d'un salarié pour raison économique n'est généralement pas effectué de gaieté de cœur. Ce n'est pas pour cela qu'il faut en négliger la procédure.

Bien qu'il n'y ait plus à demander l'autorisation du Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi, il reste quelques formalités à accomplir.

Le dossier technique (16 pages) vous explique quelles sont les étapes à franchir. Il contient également un certain nombre de modèles d'actes pouvant être utiles.

E24 – Le contrat de travail à temps partiel

Le contrat de travail à temps partiel présente de nombreux avantages. Encore faut-il les connaître.

Le dossier technique (24 pages) en fait le tour en précisant auparavant les conditions dans lesquelles un tel contrat peut être conclu.

Un modèle de contrat est joint au dossier.

DOSSIERS TECHNIQUES

ARTISANAT

B20 – Le conjoint d'artisan : droits et statut

Quel statut adopter lorsqu'on collabore à l'entreprise de son conjoint ?

Le dossier technique (24 pages) examine tour à tour les différentes possibilités offertes par la loi :

- conjoint collaborateur,
- conjoint salarié,
- conjoint associé.

Il examine également les droits du conjoint survivant.

A21 – L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

- Qu'est-ce que l'EURL ?
- Comment la constituer ?
- Comment fonctionne-t-elle ?
- Quel est son régime fiscal ?
- Quel est le régime social de l'associé unique ?
- Quel avantage y a-t-il à créer une EURL ?

Les réponses à ces questions se trouvent dans ce dossier technique de 24 pages.

B10 – Quand et comment radier une entreprise ?

Les conditions dans lesquelles se présente une cessation d'entreprise sont extrêmement variables.

Le dossier technique (16 pages), sans épuiser le sujet, permet de prendre conscience des problèmes les plus courants. Huit situations de cessation sont examinées :

- le départ à la retraite avec fermeture de l'entreprise,
- le départ avec cession,
- la cessation pour raison de santé,
- etc...

A30 – Transmissions d'entreprises et successions

Ce dossier technique (25 pages), qui ne constitue pas une étude exhaustive du sujet, se propose de donner au lecteur quelques éléments de réflexion en attirant son attention sur les pistes à explorer pour réussir au mieux la transmission d'une entreprise.

DOSSIERS TECHNIQUES

CONTRATS

A6 – La location-gérance

Ce dossier technique (16 pages) comporte :

- une définition de ce type de contrat,
- la liste des formalités à accomplir,
- un modèle de contrat,
- les textes applicables,
- la liste des journaux dans lesquels l'avis légal doit être publié.

CONTENTIEUX

A11 – Comment recouvrer vous-même vos créances et régler simplement certains litiges

- Comment faire payer un client qui ne répond pas à vos lettres de rappel ?
- Qu'est-ce que la procédure d'injonction de payer ?
- Comment mettre en œuvre la procédure ?
- Quelles sont les autres procédures simplifiées possibles ?

Le dossier technique (20 pages) répond dans le détail aux questions que vous vous posez à cet égard.

FISCAL

C13 – Des dispositions fiscales à connaître

- Exonération d'impôt sur les bénéficiaires des entreprises nouvelles
- Exonération de taxe professionnelle
- Déduction des intérêts des emprunts contractés pour souscrire au capital d'une société nouvelle
- Avantages de l'adhésion à un centre agréé (conditions pour en bénéficier dès la première année...)

Le dossier technique (35 pages) vous permet de faire le tour des principaux avantages fiscaux qui peuvent vous intéresser si vous venez de créer une entreprise.

C27 – Le régime des micro-entreprises

Ce dossier de 19 pages explique comment fonctionne le régime dit « micro » qui s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 27 € HT ou 76 300 € HT selon le cas et qui peuvent alors bénéficier de la franchise de TVA et d'un dispositif allégé de déclaration et de détermination du bénéfice.

Des exemples sont donnés dans le document.

DOSSIERS TECHNIQUES

GROUPEMENTS

A4 – L'association de droit local sans but lucratif

Le droit local autorise la constitution d'associations avec ou sans but économique. Le dossier technique (35 pages) doit faciliter la constitution d'une association sans but économique.

Il comprend notamment :

- la liste des documents nécessaires,
- les règles essentielles régissant les associations de droit local, notamment sur le plan fiscal.

A5 – L'association de droit local poursuivant un but économique

Jusqu'en juin 1985 (loi du 11 juillet), l'association de droit local dont le but visait une entreprise de caractère économique ne pouvait obtenir une pleine capacité juridique que par une concession d'Etat (décret). L'abrogation de l'article 22 du code civil local permet désormais à ces associations d'obtenir, comme les autres, leur inscription au registre des associations sans démarche préalable.

Le dossier technique (27 pages) comporte toutes les informations nécessaires à la constitution d'une telle association, ainsi qu'une série de modèles d'actes.

A7 – Le groupement d'intérêt économique (GIE)

Ce dossier technique (23 pages) comporte la liste des démarches et formalités à accomplir pour créer un groupement d'intérêt économique.

Vous y trouverez également un modèle de statuts. (Ne concerne que les GIE sans apport ni capital).

A8 – La société en participation entre artisans

- Qu'est-ce qu'une société en participation ?
- Quelle est la situation juridique de ses membres ?
- Comment la dissoudre ?

Le dossier technique (11 pages) répond à ces questions, et à quelques autres.

Il comporte également un exemple de contrat de participation.

A9 – La création d'une corporation libre

Ce dossier de 35 pages ne décrit pas seulement les étapes de la création d'une corporation libre, il apporte également, à travers les textes annexés, des indications sur le fonctionnement de ce type de groupement professionnel.

A16 – La création d'une coopérative artisanale sous forme de SARL

Après un exposé préliminaire sur la philosophie de ce type de groupement et ses avantages, ce dossier de 18 pages :

- fait le tour des formalités de constitution,
- propose des statuts-type.

Il comporte également les principaux textes applicables.

A17 – Le groupement européen d'intérêt économique (GEIE)

- Qu'est-ce qu'un GEIE ?
- Quelles sont les formalités à accomplir pour constituer un tel groupement, et où ?

Ce dossier technique (37 pages) répond à vos questions.

Il comprend un exemple de contrat de groupement européen, ainsi que les textes applicables.

A19 – La création d'une corporation obligatoire

Ce dossier de 50 pages indique les voies à suivre pour constituer une corporation obligatoire.

Sont exposées les principales différences entre la corporation libre et la corporation obligatoire, les étapes de la création, les pièces du dossier à constituer.

En annexe :

- des statuts-type de corporation obligatoire,
- une traduction des textes applicables réalisée par le service juridique de la Chambre de Métiers, en liaison avec l'Institut de Droit Local alsacien-mosellan.

A29 – La société par actions simplifiée

Ce dossier technique (20 pages) explique les avantages pour une petite entreprise de créer une société par actions simplifiée.

Il propose également des statuts de SAS adaptés à la petite entreprise.

DOSSIERS TECHNIQUES

ACCES AU MARCHÉ

A26 – Sous-traitants : statut et protection

Ce dossier de 27 pages traite des règles applicables à la sous-traitance dans les marchés privés et dans les marchés publics.

Sont notamment précisées les garanties dont bénéficient les sous-traitants et les modalités de leur mise en œuvre.

Des modèles de lettres ainsi que les textes applicables sont annexés au dossier.

H25 – Marchés publics : les justifications à produire par les candidats

Ce document de 28 pages traite des différents modes de passation des marchés publics et explique en détail quels sont les justificatifs qui peuvent être demandés aux candidats à un marché public en parallèle avec les formulaires édités par l'Imprimerie Nationale.

Il contient les documents DC4 – DC5 et DC7.

AUTRES PUBLICATIONS

L'organisation de l'artisanat en Alsace-Moselle

En une trentaine de pages cette brochure décrit l'organisation de l'artisanat en corporations, groupements de corporations et chambres de métiers telle qu'elle a été introduite en Alsace-Moselle à partir de 1889 et s'est maintenue jusqu'à nos jours. Elle est tirée d'une conférence tenue en 1990 à la demande de l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan.

Les corporations dans le droit local d'Alsace-Moselle

D'où viennent les corporations ? Comment fonctionnent-elles ?

Ces questions qui ont été abordées dans une série d'articles ayant paru dans la Gazette des Métiers d'octobre 1992 à décembre 1993 se retrouvent rassemblées dans une plaquette de 98 pages comportant des textes inédits ainsi que les dispositions légales applicables.

Où se procurer ces publications

Documents disponibles auprès du Service Juridique et dans les Services Point Information Entreprise des Sections de la Chambre de Métiers d'Alsace.

Les publications juridiques

Contactez :

Service Juridique

Tél. 03.88.19.79.32

Fax. 03.88.19.79.03

e-mail : jbartholome@cm-alsace.fr

Points Information Entreprise

Section du Bas-Rhin

Tél. 03.88.19.79.10

Fax. 03.88.19.79.01

e-mail : BAS-RHIN Pie@cm-alsace.fr

Section de Colmar

Tél. 03.89.20.84.60

Fax. 03.89.24.40.42

e-mail : fgeiller@cm-alsace.fr

Section de Mulhouse

Tél. 03.89.46.89.16

Fax. 03.89.45.44.40

e-mail : sschelterle@cm-alsace.fr

Mise à jour : octobre 2006
Publications juridiques version impression A5.doc